

Liste des tableaux

	<u>Page</u>
1.1	Les moyens de mise en œuvre..... 33
1.2	Population permanente et saisonnière, 2002 40
2.1	Responsabilité des intervenants municipaux..... 49
2.2	Entente intermunicipale relative à la gestion des matières résiduelles..... 51
2.3	Description du mode de gestion des déchets..... 56
2.4	Coût de gestion des déchets, 2002 57
2.5	Description du mode de gestion des matières récupérables, 2002 60
2.6	Coût de gestion des matières récupérables, 2002 61
2.7	Collecte des arbres de Noël, 2002..... 63
2.8	Collecte de matières récupérables dans les ICI, autre que la collecte municipale..... 65
2.9	Gestion des écocentres, 2002 68
2.10	Station d'épuration des eaux usées et installations communautaires de traitement 72
2.11	Collecte des boues de fosses septiques 74
2.12	Activités de communication et de sensibilisation..... 79
2.13	Coûts totaux assumés par le secteur municipal 80
3.1	Les organismes gouvernementaux..... 81
3.2	Organismes municipaux..... 83
3.3	Organismes privés agissant sur le territoire de la MRC 86
3.4	Organismes environnementaux 87
3.5	Institutions d'enseignement..... 88
3.6	Organismes communautaires 90
3.7	Organismes d'économie sociale 90
3.8	Entreprises privées..... 91
4.1	Composition des matières résiduelles au Québec (secteur résidentiel) 99
4.2	Portrait détaillé des matières récupérées et valorisées par le secteur 101
4.3	Quantité de matières putrescibles générées et valorisées par le secteur résidentiel... 103
4.4	Quantité de résidus domestiques dangereux générées et valorisées par le secteur résidentiel 105
4.5	Quantité de matériaux secs (bois et gravats) générés et valorisés par le secteur résidentiel 108
4.6	Contenants à remplissage unique consignés, vendus et récupérés, avril 2000 à mars 2001 109
4.7	Quantité de textiles générés et valorisés dans le secteur résidentiel 112
4.8	Quantité d'encombrants générés et valorisés dans le secteur résidentiel..... 114
4.9	Quantité de boues produites dans les installations de traitement municipal par le secteur résidentiel 117
4.10	Quantité de boues de fosses septiques produites par le secteur résidentiel..... 120
4.11	Bilan des matières résiduelles produites par le secteur des ICI 122
4.12	Bilan des boues industrielles..... 123
4.13	Bilan des matières résiduelles provenant du secteur de la CRD 124
4.14	Quantité de matières récupérées et valorisées dans le secteur résidentiel 126
4.15	Quantité de matières récupérées et valorisées dans le secteur des ICI..... 127
4.16	Quantité de matières éliminées en provenance du secteur résidentiel 129
4.17	Quantité de matières éliminées en provenance des secteurs des ICI et des CRD 129
4.18	Bilan de masse des matières résiduelles 131
4.19	Quantité de boues municipales générées 132

Liste des tableaux (suite)

4.20	Quantité de boues de fosses septiques générées	133
4.21	Quantité de boues industrielles générales.....	134
4.22	Bilan de masse des boues générées sur le territoire de planification.....	134
5.1	Capacité d'élimination des installations utilisées ou présentes sur le territoire	138
5.2	Capacité d'élimination des installations des MRC environnantes.....	140
5.3	Capacité de traitement des installations utilisées par la MRC de La Matapédia	142
5.4	Capacité de traitement des installations présentées dans les MRC environnantes.....	143
6.1	Estimation des coûts liés à la préparation et la publication des articles	153
6.2	Financement de la campagne d'information et de sensibilisation, édition 2002.....	156
6.3	Financement de la campagne d'information et de sensibilisation dans les ICI	158
6.4	Gestion des résidus verts dans les écocentres	171
7.1	Synthèse des coûts annuels de gestion des matières résiduelles.....	193
7.2	Échéancier de réalisation du PGMR	197

Liste des annexes

Pour consulter les annexes, communiquez avec la MRC de la Matapédia (418) 629-2053

- 1 Politique québécoise de gestion de matières résiduelles 1998-2008 et Loi sur la qualité de l'environnement
- 2 Ententes intermunicipales
- 3 Résidences équivalentes
- 4 Liste des matières récupérées par les différents centres de traitement (CFER, écocentres, Peintures Récupérées du Québec)
- 5 Composition des matières résiduelles selon Chamard-CRIQ-Roche
- 6 Bilan des volumes récupérés dans les diverses installations de traitement des matières récupérables
- 7 Résultats du sondage sur le compostage
- 8 Quantité de matières résiduelles générées par les secteurs ICI
- 9 Adresses et localisations exacts des divers centres de traitement des matières résiduelles
- 10 Procès-verbaux des rencontres du comité consultatif
- 11 Résolutions
- 12 Règlements sur la gestion des matières résiduelles
- 13 Population décret 478-2002
- 14 Questionnaire ICI et questionnaire secrétaires-trésoriers
- 15 Rapport de consultations publiques

Liste des cartes

- 1 Localisation de la MRC de La Matapédia
- 2 Réseau hydrographique
- 3 Répartition de la population
- 4 Installation d'élimination des matières résiduelles

Lexique

Bac bleu	Contenant en plastique ouvert et de capacité variable servant à la collecte des matières récupérables.
Bac roulant	Contenant en plastique, muni de roues servant à la collecte des ordures ou des matières recyclables, d'une capacité variant de 60 à 360 litres.
Biogaz	Gaz produit par la décomposition des déchets organiques dans un milieu privé d'oxygène. Le biogaz est composé à parts égales de méthane et de dioxyde de carbone, avec des traces d'autres composés organiques (anhydride sulfureux).
Centre de tri	Lieu physique où l'on reçoit et trie les matières résiduelles solides qui sont par la suite acheminées vers un centre de recyclage.
CFER	Les Centres de Formation en Entreprise et Récupération (CFER) offrent aux jeunes de 16 à 18 ans ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage et n'ayant pas complété leurs études secondaires, la possibilité d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes de base jugées essentielles à la conduite d'une vie sociale autonome et nécessaires à la recherche, à l'obtention, au maintien et à la stabilité de l'emploi.
Collecte à 3 voies	La collecte à trois voies consiste à collecter et transporter séparément les matières recyclables, les matières compostables et les ordures ménagères.
Collecte en alternance	Collecte des ordures et des matières recyclables effectuée en alternance, soit la collecte des ordures une semaine et la collecte des matières récupérables la semaine suivante.
Collecte sélective	Mode de récupération qui permet de cueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt ou porte à porte.
Comité de gestion des matières résiduelles	Comité formé d'élus et d'intervenants, responsable d'analyser les scénarios de gestion des matières résiduelles et d'émettre des recommandations auprès du Conseil des maires de la MRC.

Commission publique	Commission constituée par la MRC et formée d'au plus dix membres dont au moins un représentant provient des milieux suivants : les affaires, syndical, socio-communautaire et un autre des groupes de protection de l'environnement.
Compostage (installation de compostage)	<p>Les matières putrescibles, restes de table, résidus agroalimentaires ou rognures de gazon, font partie de notre quotidien. Ces matières peuvent être traitées par des infrastructures nommées " installation de compostage".</p> <p>On distingue trois niveaux de compostage : le compostage à petite échelle, individuel ou institutionnel, les systèmes centralisés non confinés (en milieu ouvert) et les systèmes centralisés fermés faisant appel à des technologies plus sophistiquées. Plusieurs types de compostage sont utilisés au Québec; les systèmes ouverts (pile ou andains), statiques ou retournés et les systèmes fermés (silos-couloirs ou bioréacteurs).</p>
Consigne	Mode de récupération utilisant la perception d'une somme d'argent à l'achat d'un produit, remboursable en totalité ou partiellement, pour en favoriser la récupération après consommation.
Conteneur	Contenant en métal ou en plastique d'une capacité de 2 vg ³ et plus, pouvant servir à la collecte des ordures ou des matières recyclables. La levée de ses contenants est mécanique, soit par chargement par l'avant ou par l'arrière.
Décharge	Selon les termes du projet de règlement sur la mise en décharge et l'incinération des déchets, tout site qui serait utilisé pour le dépôt définitif de matières résiduelles sur ou dans le sol.
Déchet	Matière résiduelle destinée à l'élimination.

Déchet solide	<p>Selon l'article 1 du Règlement sur les déchets solides (Q-2, r.3.2) les produits résiduels solides à 20 °C provenant d'activités industrielles, commerciales ou agricoles, les détritiques, les déchets biomédicaux et traités par désinfection, les résidus d'incinération de déchets solides ou biomédicaux, les ordures ménagères, les gravats, les plâtras et les autres rebuts solides à 20 °C, à l'exception de ceux indiqués aux alinéas 1 et 2 du paragraphe e) de l'article 1.</p>
Déchet ultime	<p>Matière résiduelle ne pouvant être valorisée d'aucune façon à l'heure actuelle et étant destinée à l'élimination.</p>
Écocentre	<p>L'écocentre est aussi connu sous le nom de parc à conteneurs, de recyclerie, de ressourcerie ou de déchetterie. Les usagers apportent volontairement des matières résiduelles, des encombrants tels que du bois, des branches, du métal, de la terre, des petits et des gros électroménagers, etc. Autant que possible, les matières apportées sont réorientées vers le réemploi, le recyclage ou la valorisation sinon elles sont éliminées.</p>
Élimination	<p>Toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif de matières résiduelles dans l'environnement, notamment par la mise en décharge, le stockage ou l'incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination.</p>
Encombrant	<p>Appelé aussi " gros morceau" ou "monstre", il s'agit de matériaux secs d'origine domestique : les résidus encombrants comprennent notamment les meubles, les appareils électroménagers, les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'origine résidentielle.</p>
Enfouissement	<p>Opération qui consiste à compacter les déchets par couches de 2 à 3 mètres de hauteur, puis à les recouvrir d'au moins 15 centimètres de terre.</p>
Herbicyclage	<p>Pratique consistant à laisser par terre les rognures de gazon produites lors de la tonte.</p>
Incinération	<p>Élimination des déchets par combustion, dans un équipement destiné principalement à cette fin.</p>

Lieu d'enfouissement sanitaire	Lieu destiné à l'enfouissement des déchets solides habituellement non-étanche et sans traitement du lixiviat.
Lieu d'enfouissement technique	Lieu destiné à l'enfouissement des déchets solides dont les parois sont étanches et le lixiviat traité, lieu d'enfouissement dit de nouvelle génération.
Lixiviat	Liquide obtenu par le passage de l'eau de pluie à travers les déchets en décomposition dans un site d'enfouissement. Le lixiviat contient souvent des contaminants toxiques.
Matériaux secs	Matières résiduelles qui ne sont pas susceptibles de fermenter et qui ne contiennent pas de résidus dangereux (bois, gravats, plâtras, pièces de béton et de maçonnerie, morceaux de pavage, etc.).
Matière putrescible	Matière qui peut se décomposer sous l'action de bactéries. Comprend les résidus verts, les résidus de table et les fibres (papier, carton et bois). Également utilisé dans le même sens : matières compostables.
Matière recyclable	Matière pouvant être réintroduite dans le procédé de production dont elle est issue ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériau.
Matière résiduelle	Matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, qui est mis en valeur ou éliminé. Également utilisé dans le même sens : résidu.
Matière secondaire	Résidu récupéré, conditionné ou non, qui peut être utilisé dans un ouvrage ou un procédé de fabrication.
Mise en valeur	Utilisation de produits issus de matières résiduelles.
Multi-logement	Type d'habitation où l'on retrouve plus de deux logements correspondant à au moins deux adresses civiles.
Ordures ménagères	Matière résiduelle générée par le secteur municipal et envoyée à l'élimination.
Récupération	Ensemble des activités de tri, de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur.

Recyclage	Utilisation, dans un procédé manufacturier, d'une matière secondaire en remplacement d'une matière vierge.
Réduction à la source	Action permettant d'éviter de générer des résidus lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.
Réemploi	Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.
Résidu organique	Ensemble de tous les résidus de table et des résidus verts générés par les résidences et les ICI (incluant le secteur agroalimentaire); également utilisé dans le même sens : matière organique ou matière putrescible.
Résidu vert	Résidu de nature végétale associé à l'entretien des terrains publics ou privés : herbe, feuilles, résidus de taille de végétaux, résidus de jardin, sapin de Noël, etc.
Résidu domestique dangereux	Tout résidu généré à la maison qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou radioactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous formes solide, liquide ou gazeuse.
Réutilisation	Réemploi d'un objet ou d'une matière.
Taux de récupération	Quantité de matières récupérées pour les fins de mise en valeur par rapport à la quantité totale de matières résidentielles produites.
Traitement	Tout procédé physique, thermique, chimique, biologique ou mécanique qui, appliqué à un résidu, vise à produire une matière secondaire ou un produit manufacturé, à réduire sa dangerosité ou à faciliter sa manipulation ou son transport et à permettre sa réinsertion sécuritaire dans l'environnement ou son élimination.
Tri à la source	Séparation des différents types de matières au point de génération (résidence, commerce, institution, industrie) aux fins de mise en valeur ou d'élimination sécuritaire.
Valorisation	Toute opération visant par le réemploi, le recyclage, le compostage, la régénération ou par toute autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments ou des produits utiles ou de l'énergie.

Liste des sigles, acronymes et abréviations

3RV-E	Réduction à la source, réemploi, recyclage ou récupération, valorisation et élimination
CFER	Centre de formation en entreprise et récupération
CRD	Construction, rénovation et démolition
ICI	Industrie, commerce et institution
MRC	Municipalité régionale de comté
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
RBRC	Rechargeable battery recycling of Canada
RDD	Résidus domestiques dangereux
SEQ	Syndicat des enseignants du Québec (Yvan Madore)
TNO	Territoire non-organisé
Hab.	Habitant
MR	Municipalité régionale
LQE	Loi sur la Qualité de l'environnement

Liste des unités de mesure et conversion

Tonne métrique (tm) = 1000 kilogramme (kg) = 2 204,6 livres (lb)

Verge cube (vg³) = 0,765 m³

Litres (l)= 0,001 m³